

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



La stratégie  
**écophyto 2030**  
Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos



## Île de La Réunion BSV Canne à sucre Avril à juin 2026



**Directeur de publication :** Thierry HOARAU, Président de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de La Réunion  
23, rue Jules Thirel – cour de l'Usine Savanna – 97460 St-Paul - Tél : 0262 45 20 00

**Animateur inter-filière :** Romuald FONTAINE

**Comité de rédaction :** Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt et Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de La Réunion.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance Canne à sucre :**

FDGDON, Chambre d'agriculture, Cirad, CTICS, eRcane, TEREOS.

**Crédits photos (sauf mention contraire) :** Romuald FONTAINE, FDGDON.

### A retenir :

**Météorologie :** Au niveau des moyennes globales, les températures sont toujours au-dessus des normales et les pluies sont encore déficitaires. La tendance pour les prochains mois prévoit des pluies excédentaires dans un contexte de saison sèche sur toute l'île.

**Borer rose, puceron jaune et noctuelles défoliatrices :** Pas d'activité pour ces ravageurs qui impactent le stade levée.

**Borer ponctué :** Dégâts en augmentation sur les parcelles. **A surveiller.**

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) :** Maintien de la présence des cochenilles comme au premier trimestre mais avec une diminution de leur virulence.

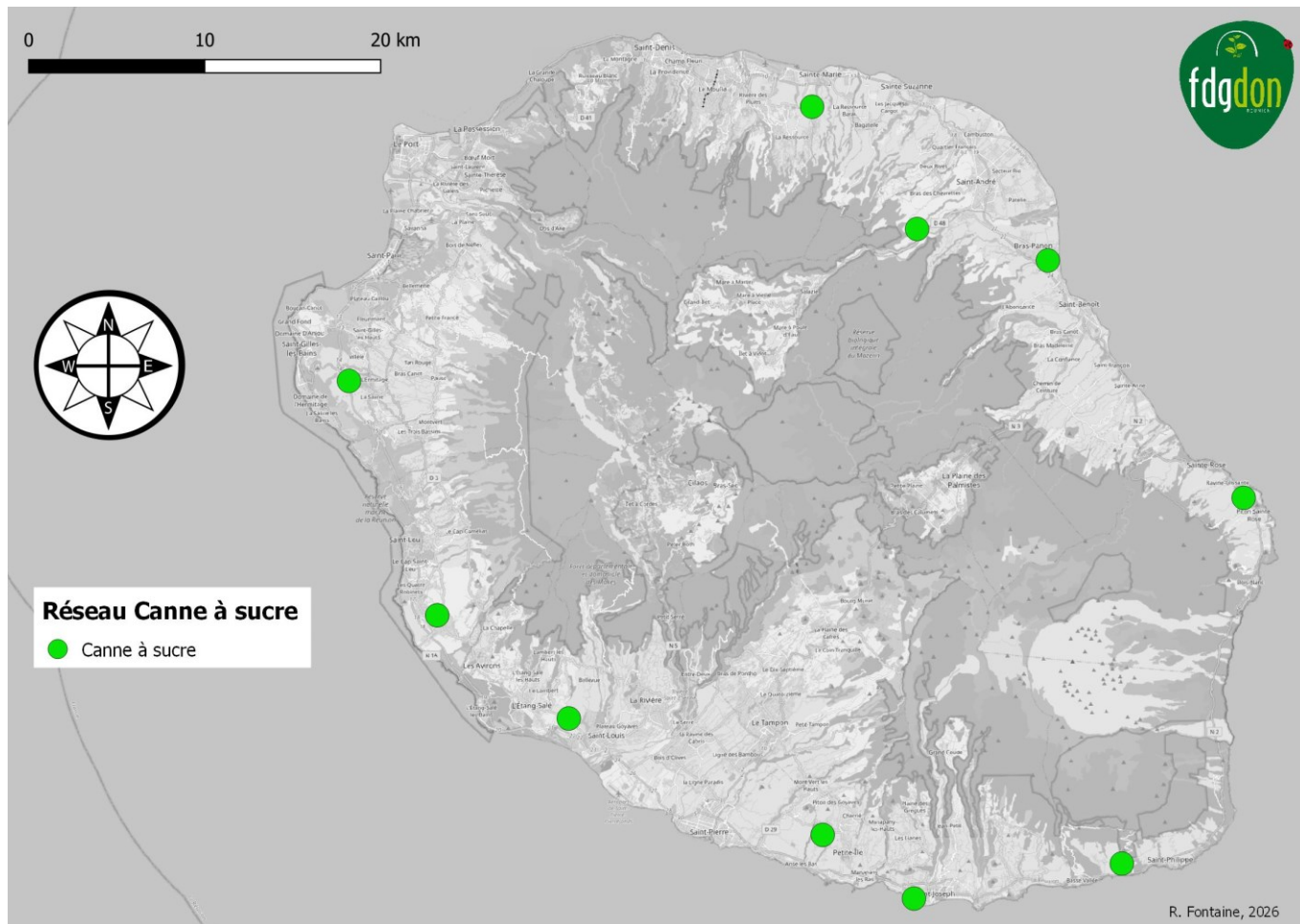
**Adventices :** Diminution des taux de recouvrement grâce à la fermeture des cannes et aux interventions.

**Focus :** Point leptospirose ; Epailage et méthodes alternatives de désherbage ; Cultures intercalaires ; Infos RITA Canne à sucre ; Agrofert'Îles Pro Canne à sucre du 18 juin 2026 ; Bonnes pratiques avant la coupe ; Notes biodiversité ; Liste des produits de biocontrôle.

## Répartition des parcelles suivies (avril à juin 2026)

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées tous les mois sur un jeu de parcelles réparties sur l'ensemble de l'île. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, y compris les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs ou d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.

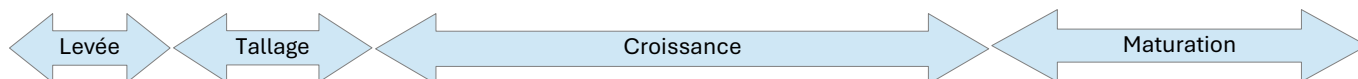
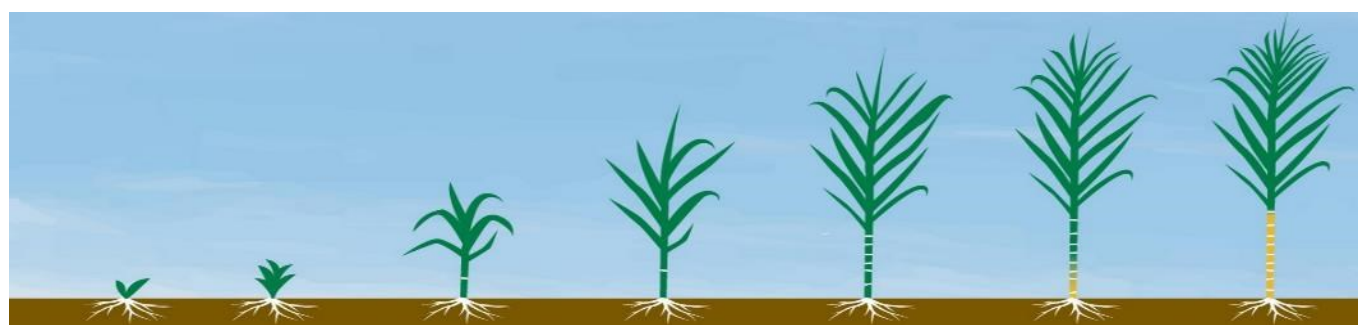
Pour la période d'avril à juin, les observations ont été faites chaque mois sur 10 parcelles réparties sur 9 communes.



## Stade phénologiques des parcelles

Suivi du stade végétatif de la canne sur les parcelles pour la période d'avril à juin

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	St-Paul	Bras de l'Ermitage	264	R570/R579/R589	Juillet/août 2025	Croissance
P2	St-Louis	Plateau du Gol	23	R579/R570	oct-2025	Croissance
P3	St-Philippe	Baril	71	R570/R582/R585	juillet/août et nov-2025	Croissance
P4	St-Leu	Portail	260	R579	replantation	Croissance
P5	St-Joseph	Cayenne	36	R584/R579	nov-2025	Croissance
P6	St Benoît	Beauvallon	19	R579/R585	nov-2025	Croissance
P7	Ste-Rose	Pointe Corail	50	570/R579	oct-2025	Début maturation
P8	St-André	Dioré	400	R570	oct-2025	Début maturation
P9	Ste-Marie	Bois rouge	168	R585	juil-2025	Maturation
P10	Petite-Île	Terrain Café	385	R573	oct-2025	Maturation



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
						P1	P3, P5, P6	P2, P4, P7, P8	P9, P10		

En juin 2026, les parcelles P9 et P10 démarre le stade maturation tandis que les autres sont en fin de croissance sauf la P1 qui est en milieu de croissance.

## Météorologie (Source Météo-France)

Relevés des mois d'avril à juin 2026 comparés aux moyennes normales (1991-2020) de la même période (Données Météo-France)

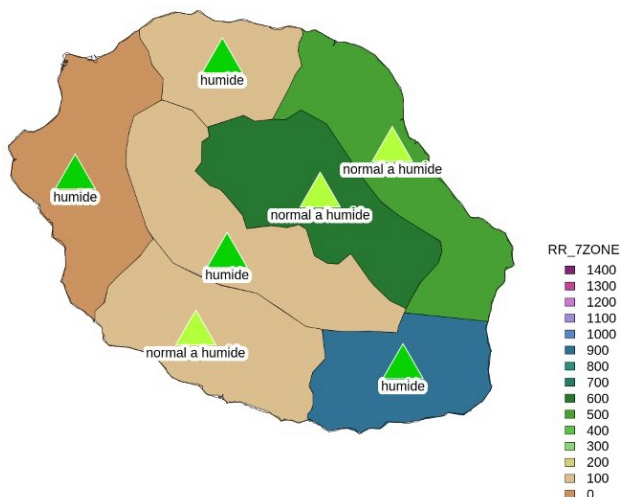
Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe des Trois Bassins	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le Baril)
Pluviométrie normale 1991-2020 (mm)	990,4	788,7	296,1	82,9	144,5	166,9	1131,1
Pluviométrie trimestrielle (mm)	<b>813,1</b>	<b>437,3</b>	<b>234,4</b>	<b>47,6</b>	<b>239,9</b>	<b>165</b>	<b>875,9</b>
Pluviométrie : écart à la normale (%)	<b>- 17,9 %</b>	<b>- 44,6 %</b>	<b>- 20,8 %</b>	<b>- 42,6 %</b>	<b>66,0 %</b>	<b>-1,1 %</b>	<b>- 22,6 %</b>
Nbre de journées pluvieuses (j)	<b>60</b>	<b>43</b>	<b>33</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>65</b>
Températures normales 1991-2020 (°C)	23,43	23,57	24,20	24,93	19,13	24,20	22,93
Températures moyennes trimestrielle (°C)	<b>25,17</b>	<b>24,10</b>	<b>25,20</b>	<b>25,97</b>	<b>19,60</b>	<b>25,17</b>	<b>23,83</b>
Températures : écart à la normale (°C)	<b>1,73</b>	<b>0,53</b>	<b>1,00</b>	<b>1,03</b>	<b>0,47</b>	<b>0,97</b>	<b>0,90</b>

Les températures du dernier trimestre sont au-dessus des normales de saison avec en moyenne + 0,95 °C sur la période.

La pluviométrie a été globalement déficitaire sur l'ensemble de l'île avec une baisse moyenne de 25 % sur la période de mai à juin pour toutes les stations sauf Les Colimaçons qui ont eu un excédent.

### Prévisions pour la période Juillet-Août (J-A) - (Source Météo-France)

Au cours des prochains mois (Juillet-Août), le régime pluviométrique prévu est globalement excédentaire sur tous les secteurs de l'île. Cependant il faut noter que ces excédents interviennent dans un contexte de début de saison sèche avec des cumuls moyens relativement faibles. Le régime d'alizés devrait être contrarié. Les températures moyennes sont prévues bien au-dessus des normales de saison. La carte des prévisions saisonnières de pluie pour la période J-A est présentée ci-après :



Rappel des statistiques climatologiques pour la saison JA associées aux situations prévues en comparaison avec les valeurs normales (entre parenthèses).

- Le régime de précipitations prévu est habituellement associé aux caractéristiques suivantes :

Cumul trimestriel (mm) :

**Est: 709** (Norm: 457)  
**Hauts-Nord-Est: 1040** (Norm: 677)  
**Sud-ouest: 218** (Norm: 132)

Nb jours de pluie > 10mm :

**Est: 20** (Norm: 13)  
**Hauts-Nord-Est: 8** (Norm: 8)  
**Sud-ouest: 7** (Norm: 4)

Durée de la plus longue période sèche (Nb jours) :

**Est: 9** (Norm: 10)  
**Hauts-Nord-Est: 8** (Norm: 8)  
**Sud-ouest: 17** (Norm: 22)

- Des moyennes de températures supérieures aux normales sont caractérisées (en moyenne) par les valeurs suivantes :

Température maximale à Gillot (°C) : **26,5** (Norm : 27,5)  
 Nb jours où la température max >31°C : **0** (Norm : 0)

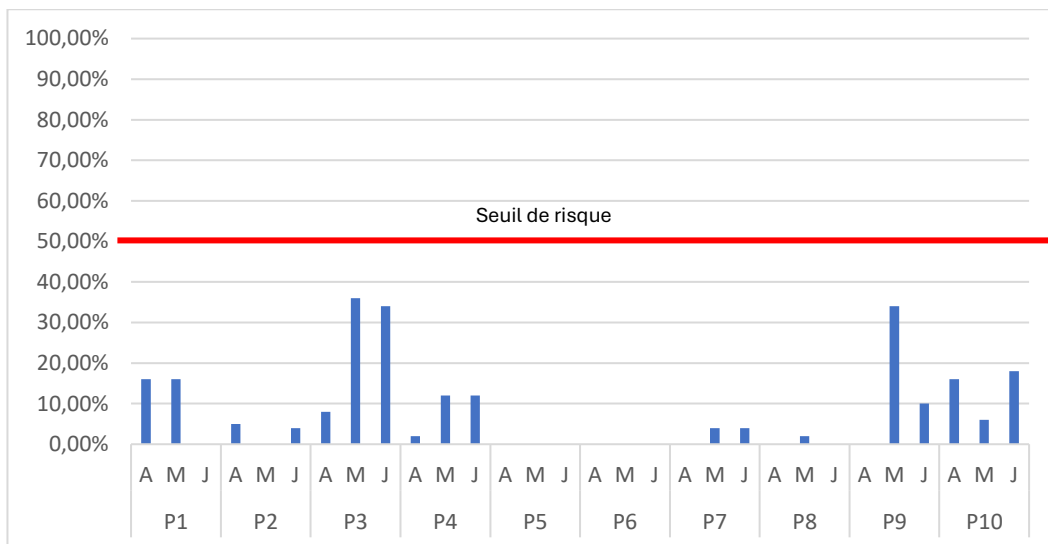
## État phytosanitaire des parcelles de canne à sucre suivies

### • Bioagresseurs :

Nous suivons, chaque mois sur les parcelles du réseau, 8 bioagresseurs à partir de 5 points d'arrêt aléatoire dans la parcelle.

Pour ce second trimestre, on retrouve principalement les **borers ponctués**, les **cochenilles** et la **rouille orangée** sur les 10 parcelles suivies. Voici le détail de leur pression sur les parcelles :

### • **Borer Ponctué (*C. sacchariphagus*) :**



A : avril ; M : mai ; J : juin

**Risque moyen**



**Evaluation des risques :** Nous relevons sur les souches observées, le nombre de tiges attaquées sur le total. Pour la période A-M-J, le borer ponctué a été retrouvé sur 8 de nos 10 parcelles, avec en moyenne 8 % de tiges attaquées, soit une augmentation par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2026 mais en diminution par rapport à la même période en 2025 (12,5 %). Le pic d'attaque est pour le mois de mai sur la P3 à Saint-Philippe **avec 36 % de tiges observées attaquées**. Aucune parcelle ne dépasse le seuil de risque et le risque reste donc moyen pour le trimestre suivant. Plus d'informations [ICI](#). **Récolter en priorité les zones les plus atteintes lors de la coupe.**

**Méthodes de luttes alternatives :** Une lutte alternative à base d'*Erianthus* a été testée et a montré une efficacité contre ce foreur. Cette plante cousine de la canne à sucre est plus attractive que la canne pour le foreur, qui va y pondre ses œufs, mais elle a l'avantage de ne pas lui permettre de finir son cycle (plante piège). Renseignez-vous avec votre technicien pour vous procurez des boutures.



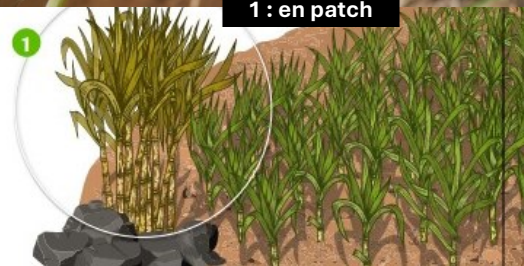
A gauche : Boutures d'*Erianthus* à planter par patch ou en bordure autour de la parcelle

A droite : larve dans une tige d'*Erianthus* et schéma d'implantation en bord de parcelle

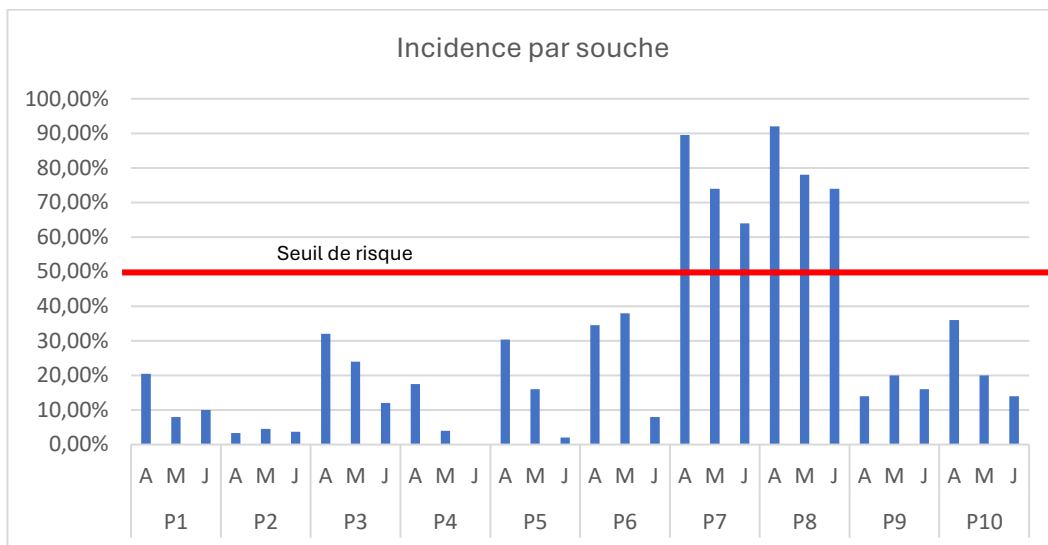
(Source : Chambre d'Agriculture Réunion)



1 : en patch



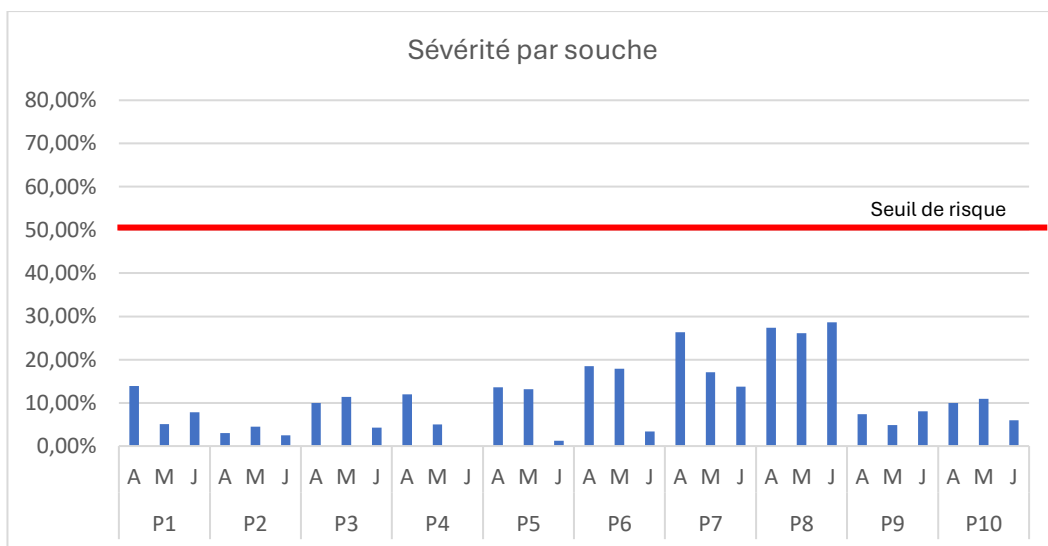
- **Cochenilles (*S. sacchari*, etc.) :**



J : janvier ; F : février ; M : mars.

Le graphique ci-dessus vous présente pour chaque parcelle, l'incidence des cochenilles, c'est-à-dire la moyenne du nombre de tiges avec cochenilles sur le total de tiges observé par souche.

**Risque moyen**



A : avril ; M : mai ; J : juin

Le graphique ci-dessus vous présente pour chaque parcelle, la sévérité des attaques, c'est-à-dire la moyenne des nœuds attaqués sur le total de nœuds uniquement sur les tiges attaquées.

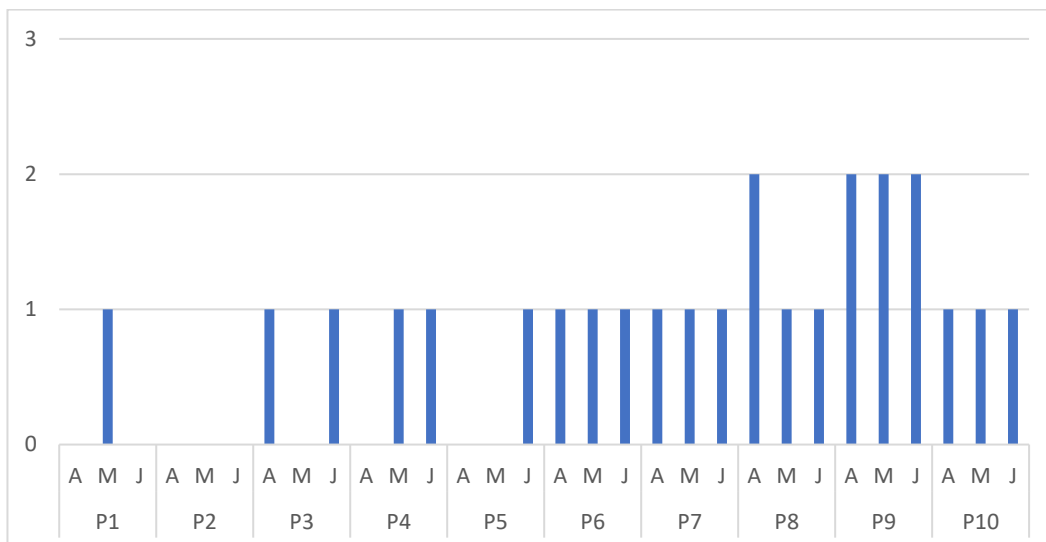
**Risque moyen**



**Evaluation des risques :** Les cochenilles sont retrouvées sur toutes les parcelles. Néanmoins, en comparaison au trimestre précédent seules 2 **parcelles dépassent le seuil de risque**. Néanmoins, la présence par tige est équivalente au 1<sup>er</sup> trimestre mais la sévérité des attaques a diminué de manière importante. Nous avons en moyenne 29 % de tiges attaquées et, sur ces mêmes tiges, un peu plus de 11 % des nœuds attaqués. Le seuil de risque est dépassé pour la P7 et la P8, à surveiller de près. Le **risque reste moyen** pour les mois suivants notamment dans les zones où la sécheresse perdure et où les parcelles ne seraient pas coupées rapidement. Localisées au niveau des nœuds, elles sont quasi toujours en association avec les fourmis (*P. megacephala*, *S. geminata*, etc.). Les cochenilles leur fournissent une ressource non négligeable en sucre et, en retour, les fourmis les protègent et les déplacent de tige en tige. Plus d'informations sur les cochenilles [ICI](#).

**B Méthodes de luttes alternatives :** L'épillage permet de mettre à découvert les colonies qui seront alors éliminées par le panel d'auxiliaires présents (microguêpes, coccinelles, oiseaux, etc.). Plus d'informations dans le BSV d'avril à juin 2025 [ICI](#) et sur la fiche phytosanitaire épillage [ICI](#).

- **Rouille orangée (*P. kuehni*) :**



**Risque moyen**



A : avril ; M : mai ; J : juin. ; Classes utilisées : 1 = 1 à 25 % de feuilles colonisées ; 2 = 25 à 50 % de feuilles colonisées ; 3 : plus de 50 % de feuilles colonisées.

Le graphique ci-dessus vous présente les classes d'attaques de rouille orangée sur les parcelles du réseau.

**Evaluation des risques :** Sur la période A-M-J, 9 des 10 parcelles montrent des attaques de rouille orangée de classe 1 (1 à 25 % de feuilles colonisées) et les parcelles P8 et P9 ont eu au moins une attaque mensuelle en classe 2 lors de ce trimestre. On constate sur les tiges que les attaques démarrent sur les feuilles les plus proches du sol, sont dans un environnement favorable à la maladie avec la fermeture des rangs et le maintien de conditions plus humides. Avec un régime de pluie normal à humide pluies prévues pour les prochains mois, le **risque est moyen**. Il faudra surveiller le développement de la rouille notamment sur les repousses.

**Méthodes de lutttes alternatives :** Pour rappel, la résistance variétale est la stratégie privilégiée dans la plupart des pays producteurs de canne à sucre dont La Réunion. eRcane a mené des études poussées sur le sujet et la variété **R587 trop sensible** n'est plus proposée aux planteurs. Plus d'informations [contact@ercane.re](mailto:contact@ercane.re) ou 0262 282 129, dans les présentations du CRES de 2021 [ICI](#), dans les BSV d'août 2023 [ICI](#) et février 2024 [ICI](#) et sur la fiche phytosanitaire [ICI](#).



St-Louis en mars



Petite Ile en mars

*Leptosphaeria sacchari* : la maladie des taches en anneaux ou « Ring spot »

Elle fait partie des maladies à tache qui peuvent se confondre avec la rouille orangée.

## Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2025/2026

	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv 2026	fév.	mars	avril	mai	juin
<b>Borer rose</b> ( <i>Sesamia calamistis</i> )												
<b>Borer ponctué</b> ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )												
<b>Noctuelle</b> ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )												
<b>Cochenilles</b> ( <i>Saccharicoccus, etc.</i> )												
<b>Rongeurs</b> ( <i>Rattus sp.</i> )												
<b>Puceron jaune</b> ( <i>Sipha flava</i> )												
<b>Rouille orangée</b> ( <i>Puccinia kuehnii</i> )												
<b>Thrips</b> ( <i>Fulmekiola serrata</i> )												

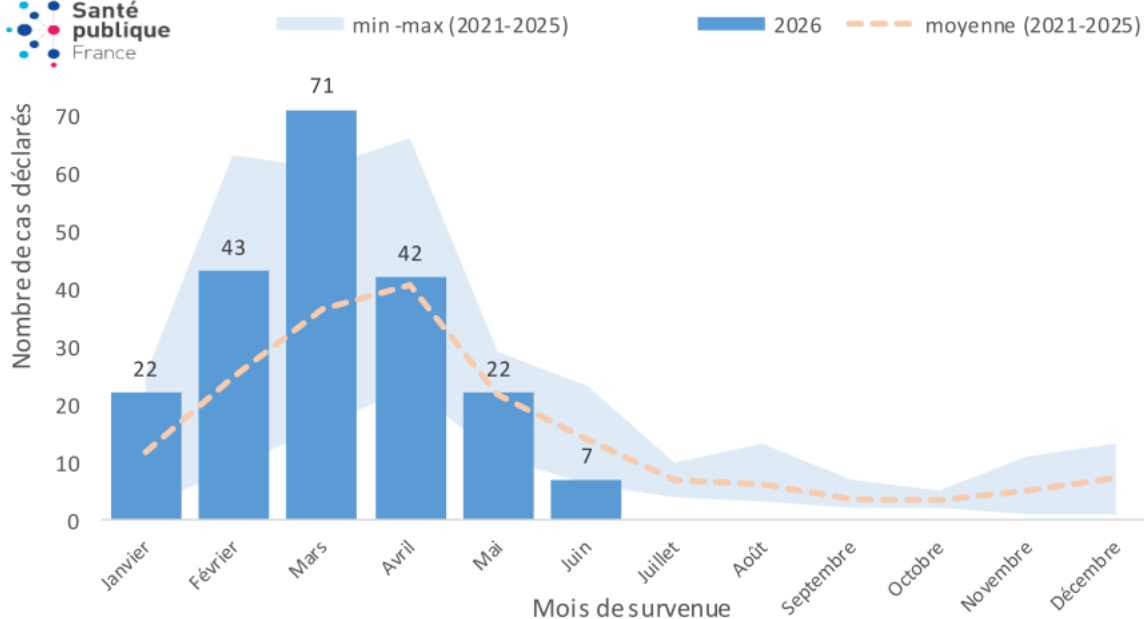
Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

### Mesures de biosécurité :

Attention aux risques de transmission de maladies par les rats notamment la leptospirose via leur urine. **Soyez vigilant en portant vos EPI : gants, lunettes et bottes en plus d'un vêtement adapté (manche longue, pantalon, etc.) lors des opérations sur vos parcelles** surtout en cas de plaies aux mains et aux pieds. Les leptospires sont retrouvés dans les eaux stagnantes (flaques d'eau, etc.) mais aussi dans la boue ou la terre humide. La période de la coupe de la canne est lancée et la probabilité de risque de blessures et de présence de rats sur les parcelles est en forte augmentation.



[Le bulletin régional du 26 juin 2026](#) précise que la recrudescence saisonnière est **actuellement terminée et que nous sommes dans une phase de décroissance**. Le bilan fait état de **207 cas déclarés** depuis le début de l'année dont un pic de 71 cas en mars puis respectivement de 43 cas en février et de 42 au mois d'avril (voir graphique ci-après). La répartition géographique des signalements montre que 46 % des cas provenaient des communes du Sud, 28 % du secteur Est, 16 % de l'Ouest et 10 % du Nord. Les secteurs les plus impactés sont le Tampon, St-Louis et St-Joseph, St-Pierre et Petite-Ile pour le Sud et St-Benoît, St-André, Ste-Rose et Salazie pour l'Est.



Distribution des cas de leptospirose autochtone déclarés à l'ARS du 1<sup>er</sup> janvier au 24 juin 2026

**On compte 119 hospitalisations et 1 décès directement lié à la maladie.** Il faut rester vigilant notamment lors des épisodes de fortes précipitations comme nous en avons connu à la fin du mois de juin dans l'Ouest et le Sud car elle constitue une période à risque.

A ce titre l'ARS La Réunion et la CGSS Réunion ont lancé depuis le 29 septembre la première **campagne de vaccination gratuite** en France prise en charge intégralement via les fonds d'actions sociales de l'Assurance Maladie et de la Mutualité Sociale Agricole. Ce vaccin est accessible à l'ensemble de la population adulte et recommandé pour les professions à risque comme les agriculteurs et éleveurs. Ce vaccin complète les mesures de prévention individuelles.

Plus d'informations [ICI](#).



**En cas d'apparition brutale d'une forte fièvre, maux de tête, courbatures, douleurs articulaires, etc. Consultez sans attendre un médecin en précisant votre activité agricole. Une prise de sang est obligatoire pour la recherche de la Leptospirose.**



 **ARS La Réunion**

Plateforme de Veille et d'Urgences Sanitaires  
2 bis av. Georges Brassens - CS 61002  
97743 Saint-Denis cedex 09

 0262 93 94 15 - 0262 93 94 56 (fax)





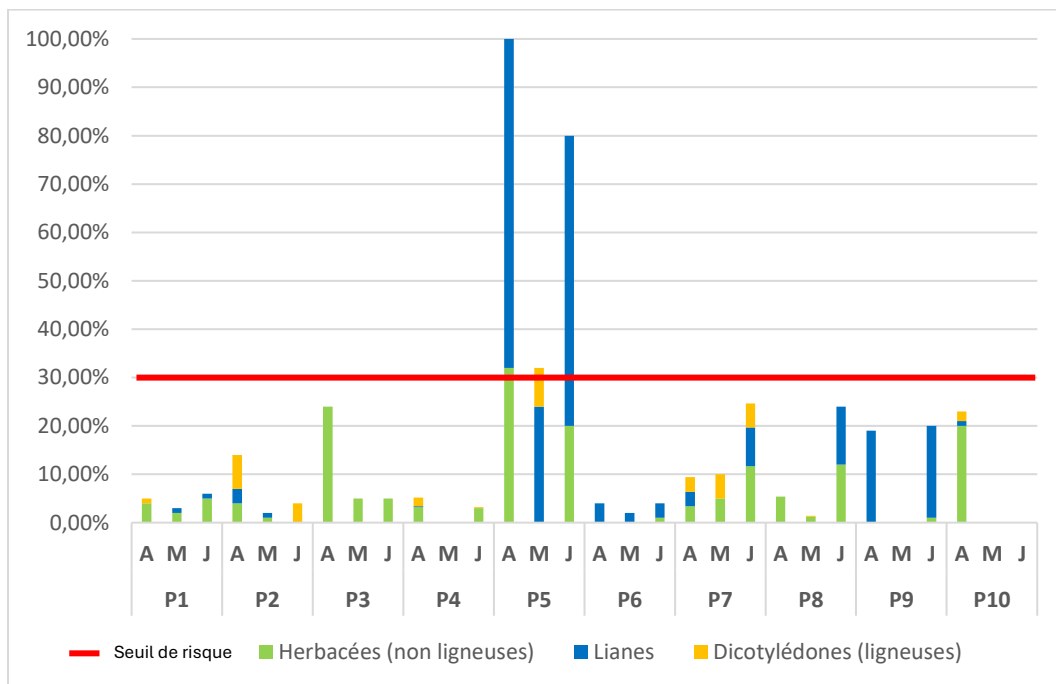
**Pour le SAMU (15), composez le 0692 267 653 / 624 / 680 / 694 ou 0692 87 76 01**

## • Enherbement des parcelles pour la période avril-mai-juin 2026

Pour l'enherbement, nous procédons de la même manière que pour les bioagresseurs : nous évaluons leur pourcentage de recouvrement sur 5 points d'arrêt aléatoires, afin d'apprécier la pression exercée par les adventices. Nous les classons en 3 groupes :

- Les **Herbacées (H)**, qui comprennent la strate basse non ligneuse (Monocotylédones et Dicotylédones).
- Les **Lianes (L)**.
- Les **Dicotylédones ligneuses (Di)**, qui comprennent les arbustes, arbres, etc.

Pour le second trimestre, voici les pressions d'enherbement relevées sur les parcelles suivies :



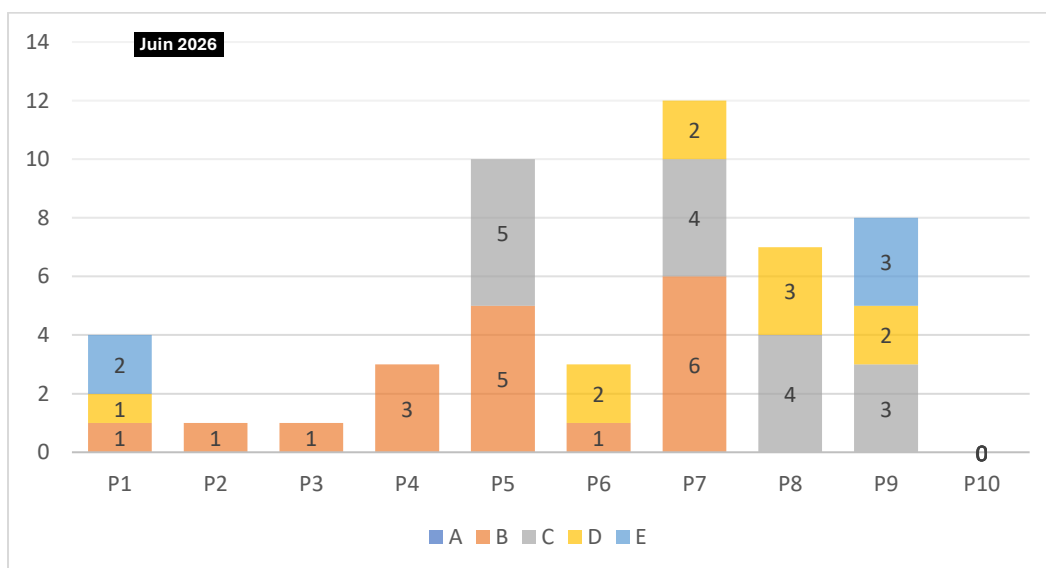
**Risque élevé**



A : avril ; M : mai ; J : juin

Le pourcentage de recouvrement par parcelle des 3 groupes est représenté ci-dessus.

A cela s'ajoute, la notation de leur stade **phénologique**, selon le **guide méthodologique de suivi de la flore adventice (RMT Florad de 2012)** répartie en cinq niveaux allant de A (plantule) à E (grenaison).



**Risque élevé**



Ce graphique présente, pour le mois de juin, le nombre d'espèces par stade phénologique sur les parcelles suivies.

## Evaluation des risques :

Pour la période A-M-J, le recouvrement moyen sur nos 10 parcelles est de 14,5 % avec toujours les Herbacées et les Lianes qui dominent avec respectivement 5,6 % et 7,6 %. Ce qui représente une diminution de moitié du recouvrement global par rapport au trimestre précédent. **Le seuil de risque est dépassé uniquement pour la P5**, et sur la majorité d'entre elles, les adventices sont **au stade de B et C**, ce qui représente une concurrence moindre pour la canne à sucre pour ce trimestre.

Si on s'intéresse au taux de recouvrement moyen mensuel pour nos 10 parcelles, nous avons respectivement 21 % en avril puis **une forte baisse avec 6 % en mai** et enfin une hausse à 17 % en juin. **Le risque est moyen** pour le prochain trimestre sur l'ensemble des parcelles du fait de la repousse des cannes après la coupe et d'un régime de précipitation normal à humide attendu. Par ailleurs, ne pas laisser les adventices est au **stade grenaison (E)** ce qui va, à terme, augmenter le stock semencier dans le sol. A la moindre pluie de nouvelles adventices peuvent alors germer et se développer rapidement. Utiliser au maximum le paillage issu de la coupe pour retarder la levée des adventices et limiter leurs impacts. Plus d'informations sur la fiche phytosanitaire gestion des adventices [ICI](#).

## Moyens de gestion :

**B** Pour rappel, le seuil de **risque est fixé à 30 % de recouvrement** et il faudra envisager une intervention s'il est dépassé. Pour ce faire, il faudra identifier les 2 ou 3 principales espèces d'adventices pour les cibler en priorité. Plus d'informations [ICI](#) ou sur le site d'eRcane [ICI](#) et au niveau des pôles cannes.

Pour plus d'informations sur la stratégie de lutte, contactez votre technicien de eRcane ou de la Chambre d'agriculture ou du CTICS ou des pôles cannes. Vous pouvez vous référer également au guide des bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre édité en 2016 [ICI](#).

## Récapitulatif pour la période A-M-J 2026 :

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10
Enherbement (en %)	5	7	11.5	3	71	3,5	15	10,5	13	8
Mois après coupe	7	9	8	9	8	8	9	9	10	10
Interventions	Mai-26 : C	Mai-26 : M		Mai-26 : C				Mai-26 : C	Mai-26 : C	Mai-26 : C Juin-26 : M
Evaluations des risques	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Élevé	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

M : Mécanique/Manuelle ; C : chimique



**Remarque importante** : une intervention est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des Graminées (Fataque), des lianes (margose, etc.) ou des herbes vivaces à des stades avancés (C ou D).

## Pression des adventices sur canne à sucre en 2025/2026

	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv 2026	fév.	mars	avril	mai	juin
Adventices (H, L et Di)												

**Légende** : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

### Prévisions pour les prochains mois

A surveiller les grandes Graminées les lianes comme la margose (*Momordica charantia*), le Meremia ou le Desmodium principalement sur **les parcelles qui sont bientôt toutes en maturation**. En effet avec la lumière qui n'arrive plus au sol, seules les lianes continuent leur développement et peuvent impacter les cannes. Il faut si possible arracher manuellement les souches.

Attention, **il est aussi primordial d'agir avant d'atteindre les stades D (floraison) ou E (grenaison) car cela augmente le stock semencier dans le sol, aggravant ainsi le risque sur les campagnes suivantes** et pouvant gêner la récolte. **Agissez le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines sur la parcelle** ! De plus, il est essentiel de **bien identifier les espèces présentes**, notamment les **plus problématiques**, afin **d'adapter les moyens de lutte**.

Pour une meilleure reconnaissance des adventices, vous pouvez vous aider [d'AdvenRun 2.0](#). La version papier est également disponible au CIRAD de La Bretagne (M. SCWHARTZ) et au CIRAD de Bassin plat (A. NEGRIER et A. ETHEVE).

### Focus : Cas concret, suivi des adventices depuis la coupe à Sainte-Marie

Nous poursuivons le cas pratique démarré dans les BSV précédents avec l'évolution de la parcelle de Sainte-Marie sur ce dernier semestre.

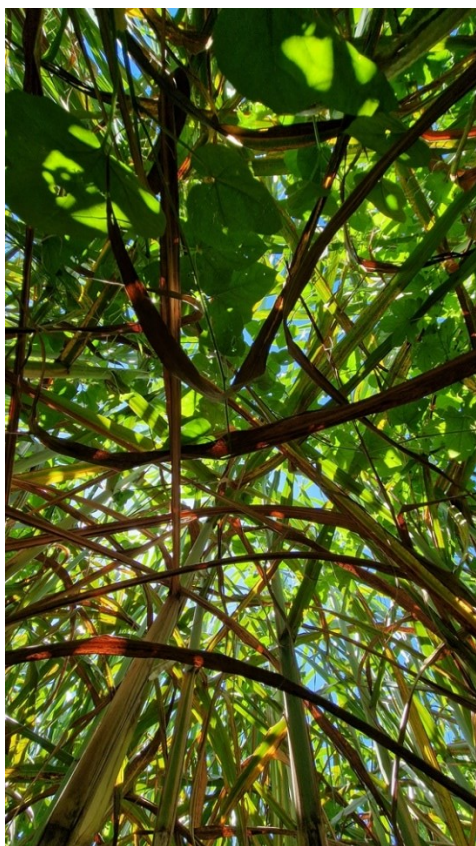
#### Situation à J+ 305 à Sainte-Marie :



Poursuite de la croissance des cannes qui sont au stade maturation.

Les cannes ont continué de grandir et leur occupation coupe l'accès à la lumière pour les herbacées. On en retrouve uniquement en bordure. La problématique restante sont les lianes comme la margose ou la passiflore sauvage qui subsiste car elles peuvent remonter vers le haut pour trouver la lumière. Elles entrent alors en concurrence avec les cannes.

Une intervention chimique a permis de diminuer la présence des lianes mais certaines se sont maintenues et comme au premier trimestre, on observe encore quelques grandes graminées comme les fataques, **une intervention manuelle est à réaliser pour éliminer les souches.**



Couverture des lianes en avril



Couverture des lianes en juin

L'épillage des cannes est également préconisé car il a de nombreux avantages pour le planteur. Le réseau DEPHY Fermes Canne à sucre a travaillé avec les planteurs pour évaluer les avantages et contraintes de chaque méthode alternative, ci-après en voici un récapitulatif.

## Focus : Méthodes alternatives de désherbage



Epillage des feuilles de canne

### Epillage

Cette méthode consiste à arracher les feuilles sèches adhérentes aux tiges des cannes à sucre 3 à 4 mois avant la récolte.



**Avantage :** le paillage laissé au sol limite le développement des adventices ; diminue l'érosion et constitue un mulch fertilisant ; révèle les ravageurs pour les auxiliaires ; l'eau atteint plus facilement les racines ; effet positif sur la richesse de la canne à la récolte.

**Contraintes :** un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire et certaines lianes peuvent repartir avec la lumière. Fatigue physique.



Arrachage manuel ciblé à prévoir dans les parcelles

### Arrache manuel ou Sarclage

Cette méthode consiste à arracher manuellement les adventices qui posent le plus problème dans les rangs et inter-rangs de canne. En avril, elle se fait souvent en complément de l'épailage, sinon c'est une méthode à part entière.



**Avantage :** l'arrachage manuel détruit les adventices en mettant les racines à nues. Cette méthode ne nécessite pas de travail mécanique lourd du sol. Les herbes peuvent être toutes ciblées et sélectionnées par potentiel de nuisibilité (sélection des lianes, des grandes graminées et des plantes ligneuses difficiles).

**Contraintes :** un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire. Fatigue physique.



Fauche mécanique avec du petit matériel

### Fauche mécanique (petit matériel)

Cette méthode consiste à passer dans les inter-rangs et de faucher mécaniquement les adventices avec du petit matériel telles que tondeuses, débroussailluses ou tondobroyeur sur motoculteur.



**Avantage :** peut être passée tardivement quand la canne à sucre a déjà fermé (stade de croissance et maturité). Cette méthode ne nécessite pas de travail mécanique lourd du sol. Rapidité par rapport à de l'arrachage manuel et moins de fatigue physique. Peut être pratiqué en présence de paille au sol.

**Contraintes :** les adventices sur le rang ne sont pas éliminées, seuls les adventices de l'inter-rang sont fauchées. La fauche des graminées ne les détruit pas (système racinaire non détruit). Un coût supplémentaire en temps, en main d'œuvre et en gasoil sera nécessaire. Ne peut pas être pratiquée si la canne à sucre a versé. Ne peut pas être pratiquée s'il y a présence de pierres.



Dessouchage mécanique avec une mini pelle

### Dessouchage mécanique (Mini pelle)

Cette méthode est un désherbage mécanique innovant avec un godet attelé à la mini pelle sur chenille qui permet l'arrachage des graminées problématiques sur l'inter-rang.



**Avantage :** les adventices sont détruites par déracinement des plants et exposition au soleil. Peut être passé tardivement quand la canne à sucre a déjà fermé (stade de début de croissance). Rapidité par rapport à de l'arrachage manuel et moins de fatigue physique. Peut être pratiqué en présence de paille au sol. Les outils passent sur une profondeur de plus de 20 cm sur les touffes de graminée les arrachant définitivement.

**Contraintes :** le terrain doit être mécanisé avec des inter-rangs minimum de 1m60. Les adventices sur le rang ne sont pas éliminées, seuls les adventices de l'inter-rang sont arrachées. Un coût supplémentaire en temps, en main d'œuvre et en gasoil sera nécessaire. L'investissement du matériel peut être conséquent. Ne peut pas être pratiqué si la canne à sucre a versé. Travail à réaliser sur sol sec.

Pour tout renseignement sur la mise en place de cette méthode contactez **Clotaire AGATHE, Chambre d'agriculture de Trois Bassins 0262 24 82 88**

## Focus : Cultures intercalaires à la levée

La coupe va bientôt démarrée et lors de la repousse, la compétition entre les adventices et les rejets est indispensable à gérer rigoureusement. Depuis plusieurs années des essais de plantes de services sont menées par eRcane et le CIRAD. Leurs travaux de recherches visent à proposer une lutte complémentaire face aux adventices à l'aide de plante de services notamment les légumineuses comme la crotalaire (*Crotalaria* sp.), le voème (*Vigna inguiculata*), le pois de sabre (*Canavalia ensiformis*), etc. Les études ont permis de montrer que l'on peut réduire jusqu'à 80 % l'utilisation d'herbicides. Plus d'informations dans le BSV de juin 2024 [ICI](#).



Voème rouge en inter-rang (J. ANTOIR, CA)

## Focus : Actus CPR RITA Canne à sucre

Le 11 juin s'est tenu le RITA Canne à sucre sur le site d'eRcane à la Bretagne. A cette occasion, il a été présenté différentes études menées par les partenaires RITA (CIRAD, eRcane, Météo-France, etc.) mettant en lien le réchauffement climatique et l'adaptation de la canne à sucre à ces changements. En effet, plusieurs scénarios sont envisagés par Météo-France et on s'attend pour l'horizon 2100 à :

- Une hausse des températures moyenne de + 2,9 °C donc une augmentation du nombre de jours chauds par an passant de 10 à 80j.
- Une diminution des précipitations de 15 % de mai à novembre (saison sèche) et de manière prononcée dans l'Ouest. La saison sèche va aussi se rallonger et la diminution se prolongera au mois de décembre.
- Un risque cyclonique avec des systèmes plus importants et plus violent (vents et pluies) avec des risques de submersion renforcés par l'élévation du niveau de la mer.

**Et pour la canne ?** La hausse des températures est favorable à la croissance des cannes à sucre et la zone Est ainsi que la zone des Hauts auront des conditions thermiques plus propices mais tout cela à conditions d'avoir assez d'eau disponible. Sur cette base des modélisations ont été faites par les chercheurs du CIRAD pour prédire l'impact plus approfondi sur la canne à La Réunion et notamment les stratégies à privilégier dans les zones à risques. Il y aurait ainsi une variation mineure du rendement sauf pour la zone Ouest, Sud-Ouest et Nord-Est avec un risque et une hausse dans les Hauts et le Sud Sauvage. Pour la zone à risque, il faudrait mettre en place une stratégie d'irrigation pour limiter les pertes. Une autre piste serait de sélectionner plus fortement des variétés de cannes avec une résistance au stress hydrique.

**Mais qu'en est-il des variétés actuelles ?** Le CIRAD et eRcane ont mené une étude sur une trentaine de variétés pour identifier leur résistance au stress hydrique. Parmi elles, les 12 variétés cultivées actuellement sur l'Île, quelques variétés anciennes et des variétés dites « élites » (en cours de sélection). Les premiers résultats en pots sont encourageants avec par exemple la R586 qui est « très efficace » au niveau efficacité de la transpiration mais aussi la R588, R585, ou encore la R570. Parmi les moins efficaces, on observe la R577, la canne Mapou, etc. Il a été observé également que les variétés qui transpire moins produisent plus de biomasse. La suite de l'essai se déroulera au champ en conditions réelles sur des parcelles d'essai avec des dispositifs de tensiomètres permettant un suivi en temps réel des potentiels hydriques.

**Des cyclones plus violents dans le futur, mais quels sont leurs impacts sur la canne ?** C'est l'étude qui a été menée par eRcane suite au cyclone Garance sur 2 parcelles, l'une à Ste-Marie et l'autre à St-Benoît. Ce qui était déjà connu est que : les variétés à teneur en fibre plus faible, à port érigé, à sol asphyxiant, etc. sont plus sensibles (comme la R579). Ainsi de mars à juillet des prélèvements de tiges ont été faits sur les deux parcelles avec des mesures de poids, de fibre, de richesse, etc. Ce qui se dégage de l'étude : les tiges restées entières ou coupées stoppent leur croissance pendant 1 mois. Les tiges cassées ne croient plus mais des ailerons poussent ce qui va faire diminuer le poids, la pureté et augmenter les fibres. Cependant, la richesse varie peu entre les cannes cassées avec et sans ailerons. La perte entre tige entière et cassée est estimée entre 10 et 20 % et la perte en sucre à environ 30 %.

**Comment suivre ses performances technico-economique en lien avec ses pratiques ?** L'outil OTECAS répond parfaitement à cette demande des professionnels. En renseignant ses données dans l'outil, il vous fournira ensuite une comparaison d'itinéraires (témoin vs modalité mise en place) pour identifier les gains et pertes économiques d'un changement de pratique. Vous aurez alors en termes de résultats, vos produits, charges, marge brute et semi nette, etc. L'outil évolue cette année vers une version en ligne (web app) pour plus de facilités par rapport à la version tableur.

Les présentations sont disponibles sur le site COATIS [ICI](http://coatis.ici.re).

Contact : Alizé MANSUY - Animatrice du RITA Canne & projets Ecophyto eRcane  
 - 0692 72 74 94 / [alize.mansuy@ercane.re](mailto:alize.mansuy@ercane.re)



## Focus : Retour sur Agrofert'Îles pro Canne à sucre

Le 18 juin s'est tenu à la station du CIRAD-eRcane de La Mare à Sainte-Marie, la 2<sup>ème</sup> édition des AGROFERT'ÎLES PRO Canne à sucre. En plus d'une trentaine d'ateliers sur la thématique du désherbage, de la fertilité, de l'irrigation, de la lutte contre les bioagresseurs, etc. des animations, des démonstrations et 3 mini conférences ont eu lieu. A cette occasion, un atelier sur le réseau d'épidémiosurveillance et les BSV a été présenté. Au total, **ce sont 436 visiteurs** qui sont venus à la rencontre des intervenants lors de cette journée d'échange technique.



**LES ATELIERS** REPAS OFFERT

**ADVENTICES & DÉSHERBAGE**

- A01 NUISIBILITÉ ET BIOLOGIE DES ADVENTICES - CIRAD
- A02 PLANTES DE SERVICES - CIRAD - ANRIE/INRAE
- A03 MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES POUR OPTIMISER SA MAÎTRISE DES ADVENTICES - ERCANE
- A04 GESTION DE LA PAILLE - CHAMBRE D'AGRICULTURE
- A05 L'OPTIMISATION DES HERBICIDES - ERCANE
- A06 CONTRÔLE DES PULVÉRISATEURS - OIP

**FERTILITÉ DES SOLS ET DES CULTURES**

- A07 PLONGEZ AU CŒUR DE VOS SOLS : COMPRENDRE, AMÉLIORER, FERTILISER, ET PRODUIRE - ERCANE - CIRAD - CTCS - TERRACROP - IDAF - CHAMBRE D'AGRICULTURE

**IRRIGATION**

- A08 GÉRER SON IRRIGATION - CHAMBRE D'AGRICULTURE

**AGRICULTURE NUMÉRIQUE**

- A09 L'AGRICULTURE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA CANNE - CIRAD

**LUTTE BIOAGRESSEURS**

- A10 LE RÉSEAU D'ÉPIDÉMIOLOGIE ET LES BULLETTINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL - FODON
- A11 DÉRATISER EN TOUTE SÉCURITÉ - FODON
- A12 INNOVATIONS EN PROTECTION DES PLANTES - CIRAD - CHAMBRE D'AGRICULTURE

**LES DÉMONSTRATIONS**

- D1 GESTION DE PAILLE À LA RÉCOLTE - À 10H
- D2 FERTILISATION - VISITE SITE SOERE PRO - À 10H ET 11H
- D3 VARIÉTÉS : VISITE ESSAI VARIÉTAL - À 10H15, 11H30 ET 14H45
- D4 DÉSHERBAGE - ROLL'N'SEM - À 10H30 ET 14H
- D5 DÉSHERBAGE - DOUBLE TONDEUSES MICROTRACTEUR - À 10H45 ET 14H15
- D6 DÉSHERBAGE - PULVÉRISATION LOCALISÉE MICROTRACTEUR - À 11H ET 14H30
- D7 FERTILISATION - ENFOUSSEMENT ENGRAIS - À 11H15 ET 14H45
- D8 PLANTATION : DESSOUCHAGE LOCALISÉ - À 11H45 ET 15H15
- D9 SOL : FOSSE PÉDOLOGIQUE - TOUTE LA JOURNÉE
- D10 DÉSHERBAGE : VISITE ESSAI HERBICIDES - TOUTE LA JOURNÉE

PAUSE REPAS 12H15



## Focus : Les Bonnes pratiques lors de la campagne sucrière (J. ANTOIR et R. FONTAINE)

La campagne de canne à sucre 2026 débutera le 8 juillet pour l'usine de Bois-Rouge et le 13 juillet pour l'Usine du Gol. Des conseils de base pour des bonnes pratiques agricoles de récolte et de transport sont à prévoir pour bien commencer et diminuer les risques sur la voirie publique :



- **Si le souhait est de mécaniser sa récolte, il faut prendre les conseils d'un technicien** canne à sucre qui pourra réaliser une étude technico-économique qui mettra en évidence l'impact de l'investissement sur les finances de l'exploitation.
- **Je prépare mon chantier de coupe** en dégagant les abords, les accès à la parcelle pour faciliter les manœuvres des machines, tracteurs et attelages. J'entretiens ma voirie d'exploitation en prévision du passage des tracteurs et remorques.
- **Je suis présent sur le chantier** et je définis clairement les surfaces à couper par jour ou par semaine. Si j'ai récolté mécaniquement, en fin de chantier il est opportun de faire une évaluation avec le (ou les) chauffeur(s) d'engin(s) ou le (ou les) prestataire(s) de services.
- **Je prévois de récolter en priorité les parcelles les plus touchées par les ravageurs.** En amont de la coupe, je mets en place différentes mesures de gestion des ravageurs, notamment contre les cochenilles, grâce à **l'épillage des cannes**. Sans l'abri des feuilles, les cochenilles deviennent plus vulnérables aux **auxiliaires naturels**. Les cannes en phase de maturation étant particulièrement **appétentes pour les rats**, je procède également à une **dératisation avant la coupe** afin de limiter les populations. Par ailleurs, je veille à **évacuer rapidement les cannes coupées**, car les tiges laissées trop longtemps au sol sont sensibles aux attaques de rongeurs. Enfin, j'observe attentivement la présence de **foreurs de tiges** et je **priorise la récolte** des parcelles présentant des attaques de ces trois ravageurs (cochenilles, rats, foreurs) dans mon **calendrier de coupe**.
- **Je respecte un plan d'entretien pour chacune de mes machines** à savoir le suivi des pneumatiques, circuit de lubrification, couteaux pour les coupeuses « péi » afin de garantir leur performance et éviter les pannes.
- **Avec la coupeuse « péi » ou en récolte manuelle, je mets les cannes en tas réguliers** pour éviter de charger du « non canne » qui fait baisser sa richesse et augmenter la rapidité de chargement.
- **Je limite au plus possible les délais entre coupe et transport** pour valoriser au maximum ma production.
- **Je contrôle l'état de mon matériel roulant et je respecte les règles de sécurité routière** quand je vais livrer mes cannes : signalisation du matériel roulant, poids roulant autorisé, vitesse sur route. Obligation également d'immatriculer les remorques, semi-remorques, machines et instruments agricoles remorqués dépassant un poids total autorisé en charge (PTAC) de 1,5 tonnes.
- **Je dois disposer d'un certificat d'homologation routière** délivré par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL). Plus d'informations au 02 62 40 26 26.

**B**



Mettre les cannes en tas régulier



Bien préparer la coupe avec ses machines roulantes et contacter un technicien canne à sucre pour plus de renseignements



Contrôler l'état de son matériel roulant, respecter les règles de sécurité routière et avoir son certificat d'homologation routière.

## Focus : Notes biodiversité

A retrouver sur le site [EcophytoPIC](http://EcophytoPIC), ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : **BSV 2.0**. Elles sont publiées régulièrement et mettent en avant les pratiques agricoles concourant au **maintien ou à l'amélioration de la biodiversité**. Il y en a 10 au total qui traitent notamment des auxiliaires, des chauves-souris ou encore des araignées. **En parallèle, une note nationale « Abeilles – Pollinisateurs. Des auxiliaires à préserver » est disponible (version 2023).**

L'objectif de ces notes est de **faciliter la communication** sur ces sujets auprès des agriculteurs, des conseillers agricoles mais aussi plus largement à tout lecteur du BSV 2.0.

Une note Biodiversité concerne un **volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes**.

Elle est généralement constituée de 2 pages et se décompose en plusieurs parties :

- **Des bonnes pratiques agricoles autour du sujet**
- **Un témoignage d'un professionnel**
- **Une partie « Ecologie et contributions »**
- **Une partie « Sur le terrain »**
- **Des liens « Pour aller plus loin »**



## Focus : Liste des produits de biocontrôle

Cette note établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la méthodologie d'élaboration de la liste, et notamment les critères généraux de définition des produits concernés.

La dernière version, DGAL/SDSPV/2026-280, datant du 17 juin 2026, est disponible [ICI](#).

Contact animateur inter-filière du Réseau d'Épidémiosurveillance canne à sucre :  
Romuald FONTAINE, FDGDON-Réunion  
Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : romuald.fontaine@fdgdon974.fr

**Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)**